

JANVIER 2025



NUMÉRO 49

 /COMMUNE DE BRUNEHAUT
 WWW.BRUNEHAUT.BE
 069/36.29.66

NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2025 !

LE BRUNEHAUTOIS

BULLETIN COMMUNAL

EDITO DU BOURGMESTRE

Une année particulière, édifiante, vient de se terminer.

Les élections (...) sont une période où l'irrationnel prend le pas sur nos repères, nos jugements, une période où l'émotion domine les plus sages d'entre nous.

Même le citoyen y perd parfois son esprit critique et surfe sur le fun de l'information immédiate et facile.

Mais les urnes ont livré leur verdict et ont composé notre Conseil communal. Notre démocratie, cartésienne, a permis, avec près de 2/3 des votes et 12 sièges sur 19, de constituer une confortable majorité composée de l'U.S.B., des IC-MR, et des Engagés. La minorité E.P.B. comptera, elle, 7 sièges .

Quant au Collège communal, il s'est dessiné rapidement : ce sont les critères de parité hommes-femmes, mais surtout le changement, demandé par la population, la convergence des programmes et l'esprit constructif présent au sein des 3 groupes politiques, qui ont déterminé la rapidité et la qualité de sa composition.

Mais ces titres, ces fonctions se traduisent dans les faits par de lourdes responsabilités vis-à-vis de nos habitants.

1^{er} souhait et 1^{ère} responsabilité : l'ouverture

Elle s'oppose à notre réflexe naturel de repli sur soi, pourtant indicateur certain de décadence. Ne nous enfermons pas dans notre commune gauloise, restons ouverts aux autres entités, prenons conscience de la force d'une région unie, soutenons les institutions supra communales qui nous entourent ! Et notre Wallonie picarde se doit d'intégrer l'avenir de notre population régionale et donc locale, dans le développement wallon. La culture, l'art, l'accueil, l'intégration, les classes de dépaysement, les jumelages, le numérique, les méthodes innovantes, tout cela est beau et bon pour nos habitants, pour notre commune.

2^e souhait et 2^e responsabilité : le développement durable

C'est un défi écologique, environnemental, mais aussi économique et social : il s'agit de garantir le bien-vivre ensemble, le bien-être dans notre commune : sécuriser, protéger, inciter, informer, innover, nettoyer aussi, et tout cela avec l'indispensable rôle participatif de la population. Mais surtout agir : le collège poursuivra le long parcours, déjà bien tracé, du grand chantier de la transition !

3^e souhait et 3^e responsabilité : des conseils réfléchis et constructifs

Que l'on soit toujours digne de ces importants moments de démocratie que sont les conseils communaux : faisons de ces conseils des débats ouverts, constructifs, vrais, empreints de réflexions, de critique positive et de respect. C'est cela la vraie demande de changement de notre population. Ce ne sont ni enregistrements, caméras ou autres facéties qui rendront attractivité et surtout crédibilité à nos séances, mais bien le niveau de nos échanges.

Ethique, bonne gouvernance, déontologie, respect : tout conseiller, toute conseillère se doit d'intégrer ces valeurs. C'est plus qu'une responsabilité, c'est un devoir !

Que notre assemblée redevienne un exemple de gestion constructive, afin que Brunehaut restaure l'image que Charles Picq et moi-même, avec nos collègues, avons mis plus de 30 ans à dessiner : une commune rurale et politiquement propre, une commune intelligente et enviable.

Durant cette campagne électorale, j'ai martelé, avec sincérité, avec conviction, que l'enjeu le plus important de cette législature sera de maintenir le volume de l'emploi, car notre personnel communal est le garant des services fournis à notre population. Sans lui, nos idées d'hommes politiques élus n'aboutiront jamais. ! Aussi nous leur devons remerciements et respect, pour le travail accompli, et encouragements pour l'avenir !

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, à vos familles santé, bonheur. !

Que 2025 bannisse la haine, que 2025 restaure le profond respect de la vie humaine et consacre l'homme, la femme, avec leur noblesse. Que l'émotion, la sincérité et le bien-être imprègnent nos foyers et nos cœurs.

Bonne année. Bonne santé.
Votre Bourgmestre, Pierre Wacquier



PERLE DE SAGESSE - UNE HISTOIRE TOUT À FAIT VÉRIDIQUE...

Un jour, un de mes étudiants s'est présenté à son examen de Philosophie. Avant même que j'ai eu l'occasion de lui poser la première question, il me dit : « Permettez-moi, Monsieur. Vous avez déjà vu que tous les êtres humains ont ce repli en forme de gouttière qui relie la base du nez à la lèvre supérieure, cette fossette, en d'autres termes, au milieu de la lèvre supérieure ».



- Tout à fait, lui dis-je. Mais pourquoi veux-tu me parler de cela ?

« Ce repli, cette gouttière, poursuit-il, s'appelle en termes médicaux le philtrum. Ce philtrum n'a pas de propriété organique propre. Il ne sert à rien. Pourtant, il est l'objet de nombreuses croyances.

- Je t'écoute alors.

« Voilà. Dans la croyance populaire, le philtrum est dénommé le « doigt de l'ange ». Il est associé à cette très belle légende selon laquelle un ange est venu auprès de nous, alors que nous étions dans le ventre maternel, alors que nous étions encore fœtus, et qu'il nous a susurré à l'oreille tous les mystères et tous les secrets de la vie.

Puis, en nous quittant, il a posé son doigt d'ange à cet endroit précis qui nous a fait tout oublier avant notre naissance. C'est pour cette raison que la vie nous est mystère.

- Tu as tout à fait raison. La vie nous échappera toujours...

« Mais ce n'est pas tout, poursuit-il. Une autre interprétation est d'énoncer cette fois que ce même ange, en posant son doigt à cet endroit, a murmuré : « Il vaut mieux se taire que de mal parler ». Alors, Monsieur Dubart, si cela ne vous dérange pas, pour votre examen de Philosophie, je préférerais me taire que de mal parler...

Qu'en pensez-vous ? Cet étudiant avait tout compris. Il avait compris que la vie est mystère. Et qu'il est vrai aussi, bien sûr, qu'il vaut mieux se taire que de mal parler. Cette phrase est une invite à veiller à ne pas blesser, froisser, vexer par des paroles énoncées dans la colère, l'agitation ou l'emportement. Oui, vraiment, le proverbe a raison d'énoncer que « le silence est d'or » a fortiori si la parole est nuisible et néfaste...

Jean-Luc Dubart



NOTRE BULLETIN COMMUNAL

Editeur responsable : Commune de Brunehaut
Mise en page & réalisation : Allard François
francois.allard@commune-brunehaut.be

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

LUNDI : 09H00 - 12H00 | 15H30 - 18H30
MARDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ
MERCREDI : 09H00 - 12H00 | 13H30 - 17H00
JEUDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ
VENDREDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ

BRUNEHAUT ÇA BOUGE !

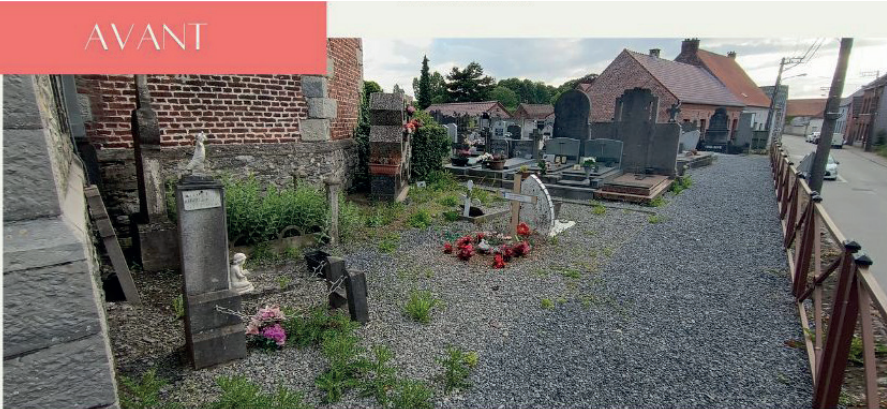
QUELQUES TEMPS FORTS DANS NOTRE COMMUNE

1

Aménagement des parcelles funéraires des enfants

Afin de permettre aux familles de se recueillir dans un espace décent et le plus agréable possible, des travaux de réaménagement des parcelles funéraires des enfants des cimetières de Jollain et Hollain ont été menés. Les tombes ont été démoussées et brossées, de nouvelles bordures installées, un banc positionné et des dalles de cheminement en pierre ont été posées.

AVANT



Sédums, graminées et plantes grimpantes ont été plantés. De la pelouse a été apposée.

Des arches avec des plantes grimpantes ont été fixées. Tout ceci afin de permettre de donner une identité reconnaissable de l'espace dédié aux enfants qu'importe le cimetière où l'on se rend.

L'objectif futur est de dupliquer ces aménagements dans les autres cimetières de l'entité.

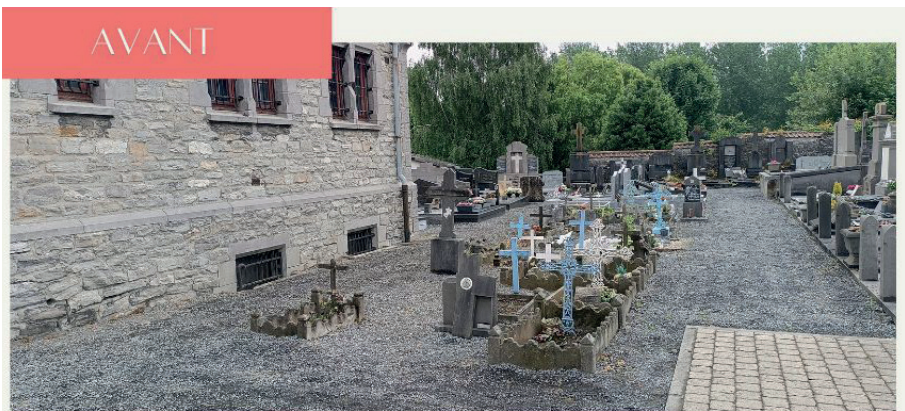


APRÈS

Cimetière de Jollain

Maintenant, laissons aux plantes grimpantes et sédums le temps de pousser et enjoliver ces espaces de recueillement.

AVANT



APRÈS

Cimetière de Hollain



Au-delà Des Nuages

Rendez-vous en page 28.

Concert de Noël

2

Le concert de Noël a une fois de plus offert un moment magique et chaleureux aux spectateurs présents. Cet événement, devenu incontournable, a rassemblé un large public pour cette 10^e édition.

L'alternance de chants traditionnels, de textes et de morceaux musicaux interprétés avec brio a ravi le public !



En marge du 80^e anniversaire de la Libération : Victor Hannes, chevalier de la Légion d'Honneur

3

Pensé et aussi mis en œuvre par l'Echevinat des Affaires Patriotiques (Yasmine Leseultre, échevine à l'époque) et la commission chargée du 80^e anniversaire du passage de la Brigade Piron à Rongy, le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur a été attribué à Victor Hannes (100 ans), dernier vétéran belge qui a débarqué en Normandie en août 1944.

C'est en novembre dernier que l'ambassadeur de France, Monsieur Xavier Lapeyre de Cabanes, s'est rendu à la maison de retraite et de soins, De Berk, à Meerhouten province d'Anvers, là où séjourne le centenaire depuis quelques années. Monsieur l'Ambassadeur était accompagné d'un attaché militaire et de son assistant.

Lors des festivités du 3 septembre de l'année passée à Rongy, Brunehaut avait eu le grand honneur et l'immense plaisir de recevoir, en son nom, son fils, Fons. Celui qui est devenu bourgmestre Vooruit de Meerhout depuis les élections avait donné une conférence sous le chapiteau puis avait sensibilisé les enfants des écoles communales de l'entité en leur livrant un témoignage bien émouvant de la vie de son père. Il avait aussi reçu deux médailles des mains de celle qui était à l'époque Ministre de la Défense, Madame Ludivine Dedonder.

Les Affaires Patriotiques de Brunehaut ne peuvent que se réjouir de la reconnaissance par l'Etat Français de la bravoure hors du commun de Victor Hannes. Il ne faut pas oublier que la Brigade Piron, cette unité belgo-luxembourgeoise, a non seulement participé à la bataille de Normandie mais aussi à la Libération de la Belgique et des Pays-Bas aux côtés des armées alliées.

Au cours de la cérémonie, Victor Hannes a énoncé à plusieurs reprises sa devise, devise que j'ai moi-même entendue lors de ma rencontre avec le vétéran : « Je n'ai pas été un héros, j'ai seulement fait mon devoir ».

Jean-Luc Dubart



> À VIVRE, À FAIRE

DÉCOUVREZ ABC BRUNEHAUT, VOTRE CLUB DE BADMINTON LOCAL !

Le badminton fait partie de la vie de notre commune depuis de nombreuses années. Avec l'Amicale Badminton Club de Brunehaut, nous poursuivons cette belle aventure sportive, héritée de l'ancien CBB Brunehaut fondé il y a près de 20 ans. Aujourd'hui, nous entamons notre 4^e saison sous notre nouvelle forme, avec une équipe motivée et dynamique.



Notre club, avant tout axé sur le loisir, accueille petits et grands. Les adultes jouent en jeu libre les mardis, jeudis et vendredis soir, tandis que les jeunes s'entraînent le jeudi soir et le dimanche matin au Brunehall. Ces derniers sont encadrés par nos trois coachs diplômés Adeps, en cours de certification par la ligue belge (LFBB).

Nous sommes fiers de compter environ 80 membres cette année, un chiffre qui ne cesse d'augmenter !

En plus de nos entraînements réguliers, nous proposons des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires, une belle opportunité de découvrir ou d'approfondir la pratique du badminton. Et chaque année, nos jeunes profitent de la journée «Just for Kids» organisée au Brunehall pendant les vacances de Toussaint ainsi que de leur friandises de Saint-Nicolas et de Pâques.

Une ambition sportive

L'ABC Brunehaut, c'est aussi une équipe adulte engagée dans les interclubs amicaux, avec une belle 4^e place sur les 12 clubs de Wallonie picarde l'année passée. Quelques-uns de nos jeunes et adultes participent également à des tournois de ligue, revenant souvent avec de très bons résultats.

Nous clôturons la saison en beauté avec un grand tournoi ouvert à tous au mois de juin, un événement à ne pas manquer !

Que vous soyez joueur débutant, confirmé ou simple curieux, nous serons ravis de vous accueillir sur les terrains, d'autant que vous pouvez essayer jusqu'à 3 séances gratuites. Rejoignez-nous pour découvrir, partager et vous amuser au sein de notre commune sportive !



Renseignements au Brunehall ou via Verdière Bastien Président d'ABC Brunehaut
abcbrunehaut@gmail.com Ou sur Facebook !



BASKET BALL BRUNEHAUT

Le basketball Brunehaut est comme son nom l'indique le club de basket de Brunehaut. Situé au Brunehall, rue Wibault Bouchart, 1 à 7620 Bléharies, il propose des cours de basket en jeunes le mercredi après-midi et les soirs de semaines et possède une équipe en TDW1 (division 1 nationale féminine).

Pour plus d'informations et horaires : <http://www.basketballbrunehaut.com>

Pour des infos précises : info@basketballbrunehaut.com



NOUVELLE SAISON DE KRAV MAGA : REJOIGNEZ-NOUS !

«La méthode de Self Défense par Excellence».
Simple Efficace et Réaliste

Les inscriptions sont possibles toute l'année ! Ne manquez pas cette chance de commencer ou de renforcer votre pratique du Krav Maga avec nous.

Le cours d'essai est offert !

Inscrivez-vous dès maintenant et venez vivre l'expérience Krav Maga !

Centre sportif Brunehall RCA - BRUNEHAUT - (à 10 min de Tournai et Saint Amand les Eaux)

www.kravmaga-optimum.com

2 créneaux pour la section Adultes :
Lundi 19h30 – 21h15 / Mercredi 19h30 – 21h15

2 créneaux pour la section Enfants :
- Enfants de 8 à 11 ans : le samedi de 9h30 à 10h45
- Enfants de 12 à 14 ans : le samedi de 11h00 à 12h15

Renseignements
+32 (0) 498 75 01 45
contact@kravmaga-optimum.com



LES 100 AMIS DE BLÉHARIES



Débutez l'année par une (re)mise en selle !

Chaque début d'année, les 100 Amis de Bléharies vous proposent le Brevet des Progressions Fédérales afin de se remettre progressivement en condition à la sortie de l'hiver. Et ce ne sont pas que des bonnes résolutions car il s'agit d'une série de 4 randonnées, en allure modérée, allant de 35 à 65 km.

Départ café « La Fraternité » à Jollain-Merlin les dimanches matin du 02, 09 et 16 février 2025.

L'APPER - QUELQUES HEURES DE LIBRE ?

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes
Association Sans But Lucratif

Nous recherchons des Bénévoles pour renforcer notre équipe :

- Pour quelques heures par mois
durant les périodes scolaires sauf en hiver

- Pour des ateliers que nous organisons
dans les écoles primaires du Hainaut

Thème : Le Code de la Route

Ateliers : Piste Vélo dans les cours d'écoles

Jeux-tests relatifs à la sécurité routière
adaptés à l'âge.



Vous êtes intéressé(e)s ?

Contactez la permanence APPER-Hainaut au 069 34 67 24 ou 0498 45 67 69

Par mail : apper.hainaut@gmail.com

Visitez le site : www.apper-ht.be ou la page Facebook



**LES
DEPENDANTS
LUDIQUES**
Club de jeux de société de Brunehaut



**Chaque 1er dimanche du mois dès 14h
A la bibliothèque de Bléharies**
Ouvert aux ados & adultes | Joueurs tout niveau
Infos via Facebook ou Instagram

LA FANFARE DE RONGY VOUS INVITE À SON

**CONCERT
ANNUEL**



DIMANCHE 23 FEVRIER 10H30

AU TEMPLE PROTESTANT DE RONGY
ENTRÉE GRATUITE

HOMMAGE À PIERRE MORY

Le Cercle d'Histoire Locale de Brunehaut rend hommage à Pierre Mory, un de ses membres fondateurs et passeur de mémoire passionné.

Nous lui devons de nombreuses et excellentes publications telles que « Hollain et son histoire, fragments d'histoire locale », « 1940-1945, La guerre au quotidien dans les villages de l'entité de Brunehaut » ou « Howardries en Brunehaut, une relique forestière en région peu boisée ».

Parmi les activités prévues en ce début d'année, le Cercle organisera :

- une visite guidée du village de lesdain, le samedi 2 avril de 15h à 18h.
Renseignements et inscriptions par téléphone : 0477 818 728
- une balade découverte des digues de Laplaigne, le dimanche 6 avril à 10h.

Le CHLB reste ouvert à toute personne que le patrimoine et les traditions locales passionnent.

Les réunions se tiennent à la bibliothèque, le premier mardi du mois de 18h à 20h.





Une « grainothèque » ?

C'est comme une bibliothèque où l'on échange des graines et des plantes. C'est aussi un lieu d'échange pour les idées, les savoirs et les savoir-faire.

La volonté du collectif des Graines Evadées de Brunehaut est :

- de partager des graines acclimatées aux conditions locales et favoriser la biodiversité,
- d'organiser des ateliers thématiques par et pour tertous,
- de promouvoir l'autonomie alimentaire et la sauvegarde du patrimoine naturel,
- de renforcer les liens entre habitants autour de l'entraide et du partage,
- de privilégier les activités, commerces et produits locaux

Nous fonctionnons en collectif organique, apolitique et auto-géré.

Pour participer, vous pouvez :

- venir avec vos surplus de graines lors des distributions
- réaliser des origamis pour l'ensachage
- aider à l'ensachage des graines
- proposer des idées d'ateliers

Nous accueillons toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sans discrimination.

Rencontrez-nous aux dates du calendrier

✉ lesgrainesevadees@gmail.com
📱 [facebook.com/grainothequebrunehaut](https://www.facebook.com/grainothequebrunehaut)

www.lesgrainesevadees.be

Prochaines dates :

Distribution & échange de graines et de plants

Les 1ers Dimanches du mois :

- 2 Février
- 2 Mars
- 6 Avril
- 4 Mai

Trucs & astuces du potager autour d'un café. Bienvenue!

Au 9 Rue du veillé Wez-Velvain

Ateliers

- Dimanche 16 Mars 14h
Atelier ail des ours
- Dimanche 13 Avril 14h
Récolter ses semences

Lieux encore à déterminer, Suivez notre page Facebook!

CERCLE PHILATÉLIQUE

Pour rappel : les réunions du Cercle philatélique se déroulent chaque premier dimanche du mois (sauf juillet et août) de 10h à 12h à la Maison des Associations (rue Wibault Bouchart, 24B à Bléharies)

LAPLAIGNE – BRUNEHAUT

8 Km de Tournai (Belgique) 13 Km de St Amand (France)

DIMANCHE 16 MARS 2025
DE 9 à 15 h.

43ème BOURSE DES COLLECTIONNEURS



«Salle de la Maison du Village»

Rue du Marais de l'Eglise -7622 Laplaigne

Cartes Postales – Philatélie – Numismatique
BD – Télécartes – Documents anciens...

Autoroute E42 – Sortie 31 – Itinéraire fléché

Entrée gratuite - Parking aisé - Bar et petite restauration

Organisation: Cercle Royal Philatélique de la Vallée de l'Escaut

Renseignements : Mr Jean-Claude Ceyx
Tél : 069.229.440 - mail : jean-claude.ceyx@skynet.be



LES CHALKS NOIR BILLARD CLUB

C'est une société de billard à bouchons présidée par Farvacque Miguel, avec Michael Praet en tant que secrétaire qui a été fondée en 2019. Elle est située au café de la Manille à Guignies.

Elle compte en 2025 18 passionnés du tapis vert.

Un calendrier est établi pour le championnat annuel à raison de 2 samedi par mois, ainsi qu'un entraînement régulier les mercredi soirs.

Des négociations sont de temps à autre organisées avec d'autres clubs dans les environs.

En 2024, nous avons organisé un inter club avec le café colombophile de La Glanerie.

Un tournoi annuel est également mis sur pied en novembre regroupant en 2024 80 joueurs sur 4 tables de jeux.

ACCORD VOCAL EN BALADE

Organisée de main de maître par leur président, une excursion à la capitale a vu les membres de la chorale Accord Vocal de Brunehaut se rassembler à la gare de Tournai le matin du 01/09 dernier. Le voyage en train a sans aucun doute rappelé bien des souvenirs d'enfance aux courageux promeneurs.

Au programme de la journée, sous un soleil radieux et dans la bonne humeur, la visite le matin du MIM (musée des instruments de musique à la renommée mondiale) et celle de l'Hôtel de ville avec temps libre l'après-midi. Sans oublier le petit restaurant italien de la rue Grétry, si accueillant.

Cette journée de détente a ravi les participants, impatients de réitérer l'expérience vers un endroit inconnu mais dont leur président a le secret.

Les répétitions ont repris le lundi 06 janvier 2025 et sont ouvertes à tous (19H).



L'ARTIFOIRE D'HOLLAIN

L'Artifoire d'Hollain a pour coutume d'inviter différents groupes folkloriques lors du week-end du 21 juillet. Ce sera à nouveau le cas cette année à l'occasion de ses 50 ans.

Deux formations seront représentées : la première, venue de France et la seconde originaire d'Italie.

Le groupe La Pastourelle, originaire de Rodez existe depuis 1947, perpétue les traditions du folklore et de la langue d'oc. Nous accueillerons une trentaine personnes.

Le groupe Cantus Vocum est originaire La Morra, dans la région du Piémont. Cet ensemble vocal sera composé de 13 personnes.

Comme chaque année, nous recherchons des familles prêtes à offrir le gîte pour 5 ou 6 nuits et le couvert (les petits déjeuners, quelques repas ou pique-niques). Leur arrivée est prévue le mercredi 16 ou le jeudi 17 et leur départ s'organisera le mardi 22 juillet.



Lors de ce week-end festif, vous pourrez participer, au même titre que vos invités, aux différents moments de rencontre : le te deum, la réception par l'Administration communale, la soirée du comité et des bénévoles, ...

Vous avez déjà pris part à cette organisation ? Vous avez envie de tenter l'expérience de ce moment d'accueil et de partage ? Vous connaissez une famille qui serait intéressée de rejoindre le groupe d'hôtes ?

N'hésitez pas à contacter Sophie De Nutte, responsable de l'hébergement, au 0476 95 62 44.

RJS WEZ-GUIGNIES - ACTIVITÉS 2025

Vendredi 25 avril

La RJS Wez-Guignies organise un afterwork de 18h00 à 01h00 à la maison de village de Laplaigne.
Bar et petite restauration.

Infos à venir sur notre page Facebook.

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin

La RJS Wez-Guignies organise son tournoi annuel.
Vendredi : tournoi de foot pour adultes.
Samedi et dimanche: tournoi de foot des jeunes.
Bar et petite restauration durant les 3 jours.
Suivez notre page Facebook.



Dimanche 07 septembre

La RJS wez-Guignies organise une brocante extérieure.
Bar et petite restauration. Infos à venir sur notre page Facebook.

Les ateliers vannerie de Brunehaut



20 EUROS PAR
DEMI-JOUR
40 EUROS LA
JOURNÉE

Tous les 3èmes mercredis du mois

Salle des Fêtes à Hollain (rue de Jollain 4) / 09h à 12h-13h à 16h

Renseignements
et inscriptions
obligatoires :

Gauthier Duhayon
0477/53 38 40
gauthier.duhayon@gmail.com



ATELIER VANNERIE

L'asbl Brunehaut Valorisation, en partenariat avec Monsieur Gauthier Duhayon, vous propose des ateliers vanneries. Cet atelier vous permettra de découvrir en douceur les différentes étapes pour élaborer des objets pratiques ou décoratifs et surtout écologiques.

Ces ateliers sont proposés en demi-jour ou en journée complète et auront lieu tous les 3^e mercredis du mois à la salle des Fêtes d'Hollain.

LES MANILLEURS DU FOYER

Maison de village de Wez (rue de la Sucrierie)

Tous les mardi à 14 heures

Jeux de manille et de scrabble

Bienvenue à tous les amateurs

Contact : 0496 14 67 83



DON DU SANG 2025

Bléharies

Les vendredis 07 février, 02 mai et 07 novembre de 17h à 19h.
Où ? Maison de village (rue des Déportés, 13)
Collecte le dimanche 10 août à la Salle de la Malterie (rue Wibault Bouchart, 11)

Hollain

Les mardis 15 avril et 14 octobre de 17h à 19h.
Collecte le lundi 21 juillet de 14h à 17h.
Où ? Salle des fêtes (rue de Jollain, 4)
Renseignements : Marie-Guy Mellot au 0495 75 00 84

Wez-Velvain

Les jeudis 24 avril, 31 juillet et 30 octobre de 17h à 19h.
Où ? Foyer St-Brice (rue du Chauchoir, 2)
Renseignements : Sascha Van Durmen au 0495 49 29 36



ADMR
AIDE À DOMICILE
EN MILIEU RURAL

Mieux vivre chez vous

- Aides familiales
- Gardes à domicile
- Aides ménagères sociales
- Ouvriers polyvalents

Contactez-nous !
☎ 069 34 43 01
✉ tournai@admr.be

N'attendez plus, contactez-nous !
Nous couvrons les entités de Pecq, Celles, Frasnes, Mont de l'enclus, Brunehaut, Rumes, Leuze et Peruwez

www.admr.be
📱 @asblADMR

REPAIR CAFE

Participez au Repair Café !

Un Repair Café à Brunehaut est en cours de formation. Nous avons besoin de personnes de bonnes volontés, intéressées par le concept de partage de connaissances, de réutilisation et de création de liens sociaux tout simplement.

Un Repair Café, qu'est-ce que c'est ?

C'est un endroit convivial qui promeut de réparer plutôt que de jeter.

Les Repair Cafés sont des ateliers organisés pour apprendre à réparer ensemble nos objets défectueux au lieu de les jeter. Ils sont aussi l'occasion de se rencontrer entre voisins et de partager savoirs et expériences. L'objectif ? De la co-réparation entre citoyens et de nouvelles habitudes pour lutter contre le gaspillage.

Nous organiserons chaque mois un Repair Café dans une des maisons de village de l'entité. Les habitants de Brunehaut pourront venir dans ce lieu avec leurs objets cassés pour les remettre en état avec l'aide des réparateurs bénévoles.

Ce projet de Repair Café a besoin de citoyens bénévoles ayant l'esprit pratique. Joignez l'équipe !

Le Repair Café brunehautois cherche des habitants avec des compétences différentes pour être présents comme bénévoles en réparation pendant les réunions des Repair Cafés. Nous cherchons des gens compétents en :

- vêtements/textile
- vélos
- appareils électriques
- meubles/objets en bois
- outils de jardin
- petit électronique

Et qui aiment partager leurs connaissances avec leurs concitoyens.

Vous n'avez pas de compétence particulière en réparation ? Cela tombe bien ! Nous cherchons également des gens qui, pendant les réunions, peuvent tenir le rôle d'hôte/hôtesse d'accueil. Cette personne préparera le thé, le café, accueillera les visiteurs et sera le point de contact autant pour les visiteurs que pour les réparateurs du Repair Café.

Voulez-vous en savoir plus sur le Repair Café ?

Visitez le site international Repaircafe.org/fr ou contactez le service Transition Ecologique de votre commune au 069 36 29 77.

Voulez-vous vous inscrire comme bénévole ? Envoyez un mail à mickael.haudrechy@commune-brunehaut.be.

Restez en alerte car la première réunion du Repair Café brunehautois est pour bientôt !

CALENDRIER DES COLLECTES PMC - PAPIERS-CARTONS

De janvier à juin 2025



PMC

Vendredi 31 janvier
Vendredi 14 février
Vendredi 28 février
Vendredi 14 mars
Vendredi 28 mars
Vendredi 11 avril
Vendredi 25 avril
Vendredi 09 mai
Vendredi 23 mai
Vendredi 06 juin
Vendredi 20 juin

Papiers - cartons

Vendredi 07 février
Vendredi 07 mars
Vendredi 04 avril
Vendredi 02 mai
Vendredi 30 mai
Vendredi 27 juin



le **Fring 'hall'** *le*
Ouvert à tous

Boutique de vêtements & accessoires de seconde main

POUR ADULTES & ENFANTS
OUVERT LES MARDIS ET VENDREDIS DE 10H À 12H
LES JEUDIS DE 16H30 À 18H30
À PETITS PRIX
DONS AUX MÊMES HORAIRES
AU PROFIT DE LA MAISON DES FAMILLES

MAISON DU VILLAGE À WEZ (RUE DE LA SUCRERIE N°6 À WEZ)
INFOS AU : 0479 / 08 12 76

ÉDITEUR RESPONSABLE : PLAN DE COHÉSION SOCIALE - COMMUNE DE BRUNEAUT

RAPPEL CONCERNANT LE PERMIS DE DÉTENTION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il faut **présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal** pour acquérir (acheter, adopter ou recevoir) un animal de compagnie.

Les commerces, les refuges et les élevages d'animaux de compagnie doivent demander à toute personne qui souhaite **adopter, acheter ou recevoir un animal de compagnie** de fournir un extrait de fichier central.

Cet extrait établira que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention d'un animal ou déchue de son permis de détenir un animal, ces deux peines pouvant être prononcées tant par un juge que par un fonctionnaire sanctionnateur.

Quel est l'objectif de ce permis ?

L'objectif est double :

1. Éviter que des personnes qui ont déjà maltraité un animal et qui ont été condamnées à ne plus détenir des animaux, ne puissent recommencer avec d'autres animaux,
2. Éviter les achats impulsifs sans prendre la peine de réfléchir aux contraintes que la détention de tel ou tel animal va entraîner. Ces achats dictés par l'émotion du moment conduisent trop souvent à des abandons, notamment au moment des vacances, ou à des négligences. Les démarches pour obtenir le document à la commune permettront d'assurer un minimum de réflexion afin de limiter de telles situations.

Si je veux offrir un animal à quelqu'un, comment puis-je m'y prendre ?

Cela ne sera désormais plus possible sans la présence de la personne bénéficiaire. L'un des objectifs de la mise en place de ce permis de détention est d'imposer un délai de réflexion aux candidats adoptants ou acheteur pour éviter les abandons a posteriori et/ou la maltraitance ou négligence, faute de s'être bien renseigné sur les besoins de l'animal à accueillir.

Combien de temps mon extrait est-il valable ? Dois-je le renouveler ?

L'extrait du fichier central a une durée limitée. La validité, fixée par décret, est de 30 jours « calendrier ». Si après l'adoption ou l'achat d'un animal, vous prévoyez d'en adopter un autre dans un délai supérieur à 30 jours, il vous faudra retourner vers votre commune pour redemander ce document.

Attention, en ce qui concerne les animaux qui peuvent s'acquérir en nombre et qui ne nécessitent aucune identification, tels que les poissons ou les oiseaux (dont les volailles), un extrait ne doit plus être produit qu'une fois par an.

Comment obtenir cet extrait de fichier central ?

Chaque candidat acquéreur devra se rendre personnellement auprès de sa commune de résidence muni de sa carte d'identité, laquelle délivrera ledit extrait. -> Vous pouvez dès lors vous adresser au bureau n°19 de l'administration communale.

Agent traitant : Cindy FREDERIC – 069 36 29 86

Plus d'infos : <http://bienetreanimal.wallonie.be/animaux/animaux-de-compagnie/permis-de-detention---faq>



**LA COMMUNE DE
BRUNEHAUT RECHERCHE
DES ANIMATEURS BREVETÉS
ET NON BREVETÉS
POUR SA PLAINE D'ÉTÉ
DU 07 JUILLET AU 14 AOÛT 2025
ÂGÉS D'AU MOINS 17 ANS**

**Intéressé(e)? Envoie-nous le formulaire de
candidature que tu trouveras sur la page web de
notre Commune pour le 17 février 2025 au plus tard**

ou

**prends contact avec le service jeunesse par mail à
jeunesse@commune-brunehaut.be ou par téléphone
au 069/36 29 71**

Editeur responsable: Commune de Brunehaut



INFORMATIONS concernant le job étudiant

Animateur ETUDIANT pour la plaine communale de Brunehaut

SERVICE JEUNESSE
AGENT TRAITANT: Céline Wilmotte
069/36 29 71 - jeunesse@commune-brunehaut.be
11 Rue Wibault Bouchart, 7620 Bléharies



LES PROFILS RECHERCHÉS :

Animateur breveté:

- être âgé de 17 ans minimum
- être étudiant
- être titulaire d'un brevet de moniteur reconnu par la fédération Wallonie-Bruxelles et/ou avoir obtenu un diplôme ou certificat de fin d'étude dans le secteur de l'éducation (puériculture, études à orientation sociale ou pédagogique au moins de l'enseignement technique secondaire supérieur) **et** justifier d'une expérience de **150h** au sein d'un centre de vacances agréé.

Animateur non breveté:

- être âgé de 17 ans minimum
- être de préférence domicilié dans la Commune de Brunehaut
- être de préférence dans un cursus scolaire en lien avec l'éducation et la pédagogie (éducateur, animation, professeur-e d'éducation physique, instituteur/trice, puériculture,...) et/ou faire partie d'un mouvement de jeunesse, et/ou avoir l'habitude de "gérer" un groupe d'enfant

De manières générales :

- aimer travailler avec les enfants et pouvoir proposer des activités adaptées et diverses (ludiques, sportives, créatives,...)
- être DYNAMIQUE, inventif, autonome, motivé, pouvoir collaborer avec les autres animateurs, être RESPONSABLE et RESPECTUEUX ,...

INFORMATIONS SUR LE JOB :

- contrat à durée déterminée (article 17) conclu pour des prestations du lundi au vendredi
- horaire de 8h/jour , variable entre 7h30 et 17h30
- salaire net/jour: breveté: 90€ - non breveté: 75€
- lieu de travail: Ecole communale de Bléharies



Commune de Brunehaut: formulaire de candidature/ job étudiant /
animateur

PROVINCE DE HAINAUT - COMMUNE DE BRUNEHAUT.



APPEL A CANDIDATURE.



Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée.

C.C.C.P.H.



Commission Consultative Communale
de la Personne Handicapée

Le Conseil Communal renouvelle la Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée.

La Commission a pour mission d'étudier les problèmes spécifiques de la Personne handicapée et de formuler des propositions en vue de promouvoir son intégration à l'échelle communale.

Conditions pour être membre de cette Commission :

- Etre âgé de 18 ans au moins ou être émancipé.
- Ne pas être déchu de ses droits civils et politiques.
- Etre domicilié à Brunehaut et être reconnu « *handicapé* » par un organisme officiel
Ou être domicilié à Brunehaut et être Parent d'un enfant handicapé,
Ou représenter une association œuvrant dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées et active sur le territoire de la commune de Brunehaut ou de ses environs.

Intéressé ? Demandez le formulaire de candidature à Madame Céline Wilmotte par mail à celine.wilmotte@commune-brunehaut.be ou rendez-vous à l'Administration communale de Brunehaut, bureau numéro 5bis, et transmettez-nous votre candidature **pour 15 février au plus tard**, avec la preuve de votre reconnaissance comme personne handicapée et une lettre de motivation.

par courrier à l'adresse suivante :

Administration Communale de Brunehaut
A l'attention du Collège Communal
Rue Wibault Bouchart, n° 11
7620 – Bléharies (Brunehaut)

ou par mail : celine.wilmotte@commune-brunehaut.be

Renseignements : Madame Clara Hurbain, Présidente du C.P.A.S

**LA COMMUNE & LE C.P.A.S. DE BRUNEHAUT
VOUS PROPOSENT**

PERMANENCE DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE



Vous avez des questions sur la reconnaissance de votre handicap, vos allocations, les aides disponibles et vos droits ?

Une permanence de la Direction Générale Personnes Handicapées est à votre disposition aux dates suivantes, de 10h00 à 12h00.

- C.P.A.S. d'Antoing : 05 février 2025
- C.P.A.S. de Brunehaut : 05 mars 2025
- C.P.A.S. d'Antoing : 02 avril 2025
- C.P.A.S. de Brunehaut : 07 mai 2025
- C.P.A.S. d'Antoing : 03 juin 2025



Pour toute demande d'information, veuillez contacter le service social du C.P.A.S. de Brunehaut au 069/45.24.90 ou le C.P.A.S. d'Antoing via le 069/33.29.11



Direction générale Personnes handicapées

RAPPEL DES PRIMES COMMUNALES

Prime d'aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification

Vous pouvez vous rendre au bureau numéro 7 de l'administration communale durant les heures d'ouverture pour le déposer ou le renvoyer par email à l'adresse mail suivante mickael.haudrechy@commune-brunehaut.be, annexé à votre facture à votre nom.

Cette prime communale est de 100 Brun€uros, utilisable dans de nombreux commerces locaux.

Info : une prime de la Région wallonne peut se cumuler, si vous êtes employé ou demandeur d'emploi.

Plus d'infos ici : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-une-prime-regionale-pour-lachat-dun-velo-en-tant-que-particulier>

Prime naissance

Si vous êtes résidents à la commune de Brunehaut, à la naissance de votre enfant, les parents reçoivent une prime de naissance de 60 € en Brun€uros.

Prime d'aide à l'acquisition de langes lavables pour bébés

Afin d'agir pour la réduction des déchets générés par les citoyens, la Commune a décidé lors du Conseil communal du 29 avril de 2024 de promouvoir l'usage des langes lavables réutilisables en subventionnant à hauteur de 100 Brun€uros par enfant en bas âge (jusqu'à 2 ans et demis révolus en date de la facture), l'achat de kits de langes lavables ou de composants réutilisables pour le change de bébé.

Vous pouvez vous rendre au bureau numéro 7 de l'administration communale durant les heures d'ouverture pour le déposer ou le renvoyer par email à l'adresse mail suivante mickael.haudrechy@commune-brunehaut.be, annexé aux documents nécessaires.

Prime dite « anti-inondation »

Afin d'agir pour la sécurité des biens et des personnes, la Commune a décidé lors du Conseil communal du 29 avril de 2024 d'instaurer une aide à la mise en place de dispositifs de protection des habitations face au risque inondation, en subventionnant à hauteur de 80 % du coût d'achat avec un montant maximum de 1.000€.

Vous pouvez vous rendre au bureau numéro 7 de l'administration communale durant les heures d'ouvertures pour le déposer ou le renvoyer par email à l'adresse mail suivante mickael.haudrechy@commune-brunehaut.be, annexé aux documents nécessaires.

Prime à l'achat d'un matériel de compostage à domicile

Afin de bénéficier de la prime relative à l'achat d'un matériel de compostage à domicile, il est indispensable de participer à une séance d'information organisée par Ipalle.

La prime sera délivrée sous forme de cartes prépayées Brun€uros (valeur max. 50).
Une seule prime par habitation sera octroyée.

Renseignements : Cindy FREDERIC – cindy.frederic@commune-brunehaut.be ou 069 36 29 86

Retrouver toutes ces primes et règlements sur le site <https://brunehaut.be/primes/>



WAP'ISOL

La Commune de Brunehaut a resouscrit à la plateforme énergétique Wap'Isol qui accompagne les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur habitation.

Voici un aperçu de ses services:

1. **Audit Logement** : bénéficiez d'une prise en charge partielle ou totale de l'audit énergétique grâce à la Région wallonne et à la Commune de Brunehaut. L'analyse permet d'identifier les améliorations à apporter à votre logement.
2. **Entrepreneurs vérifiés** : Wap'Isol propose une sélection d'entrepreneurs qualifiés et certifiés dans votre région. Trouvez le bon partenaire pour la réalisation de vos travaux.
3. **Primes et financements** : l'équipe vous accompagne administrativement pour l'attribution des primes. Vous pouvez également bénéficier de financements avec des prêts à taux zéro via les programmes « Rénopack » et « Rénoprêt ».
4. **Évaluation gratuite de la performance énergétique** : pensez votre projet de rénovation de A à Z ! Une rénovation bien pensée et mise en œuvre adéquate permet d'éviter les problèmes de condensation, d'humidité, d'allonger la durée de vie du bâtiment et de réaliser des économies à long terme. Les domaines couverts incluent la toiture, les murs extérieurs, les fenêtres, les portes, le sol, l'étanchéité à l'air, la ventilation, le chauffage et l'énergie verte.



Wap'Isol vise à promouvoir la rénovation énergétique et l'emploi local en Wallonie picarde.

Si vous envisagez des travaux de rénovation énergétique, n'hésitez pas à explorer les services offerts par Wap'Isol ! Depuis mi 2022, 36 dossiers d'accompagnement ont déjà été enclenchés pour les citoyens brunehautois.

Pour les 6 dossiers au stade des demandes de primes (avec et sans audit), les économies engendrées sont de :

- 94,9 tonnes de CO2 par an
- 323.055 kWh par an (toutes énergies confondues)
- Approximativement 30.000 € de primes attendues»

Wap'Isol
1 Chemin de l'Eau Vive
7503 Froyennes

Contact :
Email : wapisol@ipalle.be
Tél : 069 84 59 88

Ets. resp. Gonzague Delbar,
Chemin de l'Eau Vive, 7503 Froyennes.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Plus d'infos sur www.ipalle.be



Ce que Wap'Isol peut vous apporter :

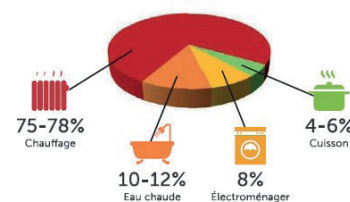
- Un accompagnement sur mesure par nos experts en énergie du bâtiment pour vous aider :
 - à analyser les devis
 - à compléter les documents administratifs
 - dans le choix du financement des travaux (primes, prêts à taux zéro...)

Une liste d'auditeurs agréés

Une liste d'entrepreneurs locaux qui s'engagent à venir visiter votre logement et à vous remettre prix

Plus d'infos sur www.ipalle.be

Consommation moyenne d'énergie d'un logement



Les pertes de chaleur d'une habitation



L'importance de l'isolation

- ✓ Diminuer la facture de chauffage (~30%).
- ✓ Améliorer le confort de vie : thermique et acoustique.
- ✓ Diminuer l'empreinte écologique.

INSTALLATION DE RADARS DE VITESSE PRÉVENTIFS

D'ici quelques semaines, six nouveaux radars préventifs vont venir compléter ceux déjà installés sur la commune.

Postés en différents endroits jugés « sensibles », ces radars permettront d'avertir les conducteurs de leur vitesse excessive ou non.

Dotés d'enregistreurs de vitesse, ces radars pourront permettre de légitimer des aménagements futurs de sécurité routière adaptés aux vitesses moyennes recensées.

Par phases de 6 mois, si les vitesses moyennes enregistrées sont respectueuses de la limite en vigueur, le ou les radars pourront être placés en un site plus crucial dans la lutte contre les vitesses excessives.

Nous ne le répéterons jamais assez : pour le bien de tous, respectez les limites de vitesses indiquées.



INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS EN EXTÉRIEUR

Nouvelle loi pour toute la Belgique

Depuis le 31 décembre 2024, il est interdit de fumer dans les lieux communaux suivants :

- les plaines de jeux.



Pour votre information, il est également interdit de fumer dans les parcs d'attractions, les zoos, les fermes pour enfants et les terrains de sport.

Cette interdiction s'applique également dans un rayon de 10 mètres autour des entrées et sorties d'établissements de soins, d'enseignement et des bibliothèques publiques :

- les centres de soins, les centres de court séjour, les maisons de repos et de soins;
- les hôpitaux;
- les crèches;
- les accueils extrascolaires;
- les écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieures et les académies d'enseignement artistique à temps partiel
- les bibliothèques publiques.

Toutes les interdictions de fumer citées ci-dessus s'appliqueront à tout moment, y compris en dehors des heures d'ouverture de ces lieux.

Tous les produits à base de tabac et produits similaires qui peuvent être fumés seront concernés par cette interdiction de fumer. Cette loi concerne donc également les cigarettes électroniques (avec ou sans nicotine) et les produits à fumer à base de plantes (par exemple, les mélanges de plantes dans les pipes à eau).

Des contrôles sont prévus par le SPF Santé publique. Les infractions aux nouvelles dispositions seront sanctionnées. Les contrevenants pourront recevoir une amende de 208 euros à 8 000 euros.

> Une signalisation est en cours d'installation au niveau des différents lieux publics.

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.health.belgium.be/fr/informations-et-reglementations-communes-2>

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES COMMUNALES EN POUBELLES DE TRI SÉLECTIF UNIFORMES

Début décembre, toutes les écoles communales ont été équipées de poubelles intérieures de 60 litres de tri sélectif.

Le but ? Uniformiser les poubelles dans toutes les écoles communales et respecter les codes couleurs du tri sélectif en vigueur.

Bleu pour les PMC, gris pour les « Autres déchets »...

Les classes disposant déjà de corbeilles jaunes pour les papiers/cartons et de bio seaux verts sur demande pour la gestion des déchets organiques.

Ainsi, les enfants sont habitués, dès le plus jeune âge, à respecter les consignes de tri en séparant les différents flux de déchets.



LE RENOUVEAU DEVENEZ PROTUTEURS BÉNÉVOLES !

Le service de protutelle « Le Renouveau » est à la recherche de protuteurs bénévoles.

Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Le protuteur est la personne désignée par le Juge de la jeunesse pour exercer l'autorité parentale d'un parent qui en est déchu. Il peut décider du lieu de vie du mineur, du choix de l'école, des autorisations légales à accorder, etc. Il n'est pas tenu de vivre avec l'enfant et n'a pas d'obligation financière à son égard.



Devenir protuteur, c'est l'occasion de suivre un jeune dans les divers aspects de sa vie et de créer une relation de confiance, comme pourrait le faire une marraine ou un parrain.

Cette mission est bénévole et se fait avec l'accompagnement des assistants sociaux du service « Le Renouveau ».

Envie de vous engager ?

Contactez le 069 23 27 67

lerenouveau@protutelle.be

Ou consultez le site : www.protutelle.be

NE MANQUEZ PLUS NOS VIDÉOS !

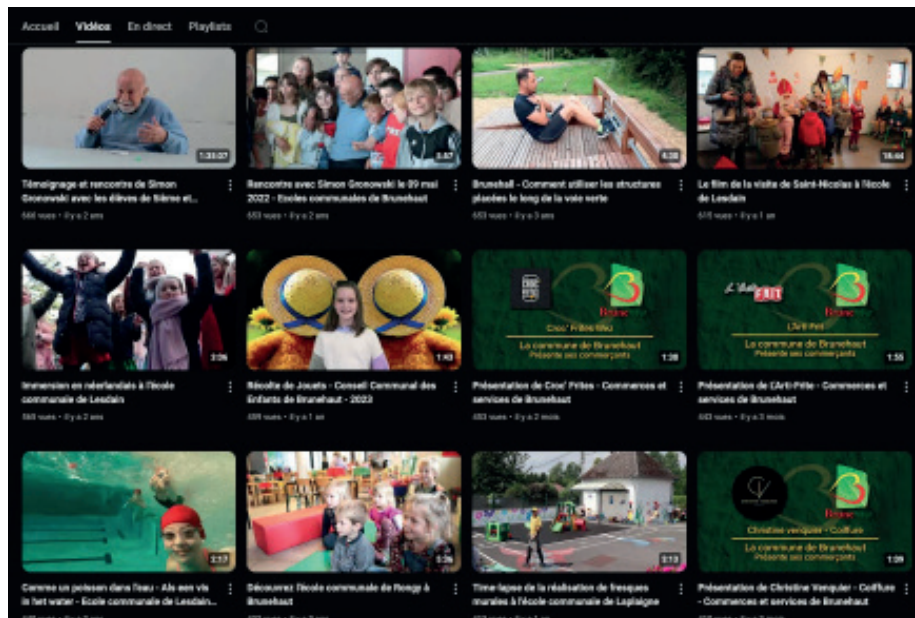
POUR NE MANQUER AUCUNE
DE NOS PROCHAINES VIDEOS



ABONNEZ-VOUS
À NOTRE
CHAÎNE YouTube



Scannez moi !



[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/@MEDIASBRUNEHAUT1728](https://www.youtube.com/@mediasbrunehaut1728)

CAMPAGNE « SOYEZ VISIBLES »

Avec l'hiver, la visibilité est nettement plus faible, particulièrement durant les heures de pointe du matin et du soir.

La dangerosité pour les piétons, trottinettes et vélos augmente considérablement.

L'explication est simple : souvent vêtu de vêtements foncés et surtout dans l'obscurité, le piéton ne sera visible qu'à 20 mètres dans les phares de l'automobiliste. Or, à 50 km/h, 25 mètres sont nécessaires pour arrêter une voiture, et il en faut près de 40 sur sol mouillé.

Avec un accessoire ou habit réfléchissant, « l'utilisateur faible » est visible jusqu'à 150 mètres.

Ainsi, il y a quelques semaines, 130 kits (gilets + lumières + brassards) ont été distribués le long du RAVeL aux piétons, trottinettes et vélos afin de les sensibiliser au besoin d'être vu par les autres pour leur sécurité.

Voici quelques conseils à adopter pour augmenter sa visibilité auprès des autres usagers et dès lors diminuer le risque d'être impliqué dans un accident.

Conseils pour les cyclistes :

- Allumez vos lampes avant + arrière avant de démarrer
- Vérifiez que votre vélo dispose de l'équipement obligatoire (sonnette, catadioptres sur les roues et les pédales, catadioptres blanc à l'avant et rouge à l'arrière)
- Portez des accessoires réfléchissants et fluo
- Assurez-vous que les autres usagers comprennent vos intentions

Conseils pour les piétons :

- Adaptez votre tenue avec des éléments fluo et réfléchissants
- Traversez aux endroits prévus
- Cherchez un contact visuel avec les autres usagers
- Veillez à ce que vos intentions soient claires



CRÉATION D'UN REGISTRE DES ÉTOILES

La perte d'un fœtus, d'un bébé, pour des futurs parents est un moment dramatique et il est parfois difficile de trouver les moyens pour tenter de soulager ce deuil prénatal.

La Commune de Brunehaut a été sensible à l'action menée par l'ASBL « Au-delà des Nuages » qui a interpellé de nombreuses communes sur la situation de non-reconnaissance légale de leur enfant, qui alourdit le processus de deuil.

L'ASBL « Au-delà des nuages » défend le projet de création d'un registre symbolique dans lequel les parents peuvent inscrire tous les fœtus et les enfants mort-nés, quel que soit le stade de la grossesse.

Ce registre est appelé : « Registre des Étoiles ».

Le but de ce registre est de valider l'existence de cette vie et d'offrir un peu de réconfort aux parents des «enfants étoilés». Cette démarche vise à délivrer un « certificat d'inscription dans le Registre des Étoiles », sans valeur juridique, que les parents peuvent emporter comme souvenir.

Infos :

Service Etat civil - Anne Sophie Chevalier, bureau n° 2

069 36 29 84 – anne-sophie.chevalier@commune-brunehaut.be



Au-delà Des Nuages

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BRUNEHAUT

APPEL À CANDIDATURES

En ce début de nouvelle mandature communale, la Commission locale de Développement rural de Brunehaut se renouvelle ! Et si vous participiez à la concrétisation des projets ?

Une Commission locale de Développement rural (CLDR), c'est quoi ?

La CLDR est une commission d'avis qui a pour mission de suivre la réalisation des projets inscrits dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Le PCDR actuel est actif sur Brunehaut depuis mars 2019, et est valide jusqu'en 2029. Il reste donc 4 ans pour mener à bien les projets et actions qui y figurent !

La CLDR doit compter entre 20 et 60 membres, dont un quart maximum peut être désigné au sein du Conseil communal. Elle doit être au maximum représentative de la population (villages, classes d'âge, milieux associatifs, etc.).

Les candidats...

Toute personne résidant dans la commune peut poser sa candidature. Dans le cas où le nombre d'inscrits serait trop élevé, des critères objectifs permettront de sélectionner les membres de la CLDR afin que sa composition soit la plus représentative possible de la population.

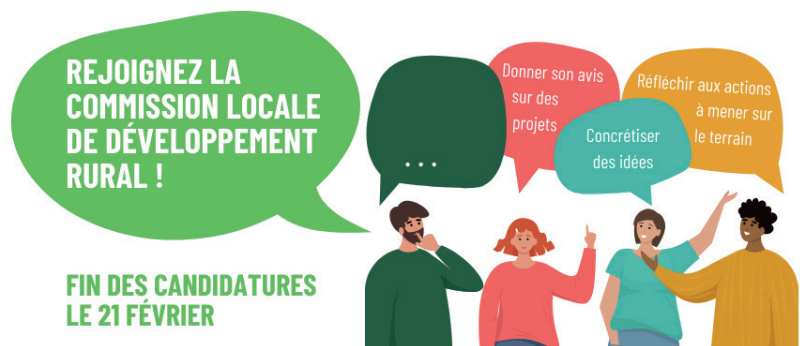
Une fois la composition de la CLDR approuvée par le Conseil communal, celle-ci pourra être installée. Elle sera régulièrement amenée à suivre les projets et à émettre des avis sur ceux-ci.

Poser sa candidature

Vous pouvez poser votre candidature pour le 21 février 2025 au plus tard en complétant le formulaire en ligne accessible sur le site www.developpementruralbrunehaut.info (ou scannez le QR Code ci-contre). Vous y retrouverez également l'ensemble du contenu relatif à l'Opération de Développement rural de Brunehaut.

Pour obtenir des informations sur le sujet ou pour vous aider à poser votre candidature, vous pouvez également prendre contact avec Florentin Vincke ou Régine Dubrulle à la Fondation rurale de Wallonie, par mail (wallonie.picarde@frw.be) ou par téléphone (069 87 10 90).

ENVIE DE VOUS INVESTIR POUR L'AVENIR DE VOTRE COMMUNE ?



Candidatures et informations

www.developpementruralbrunehaut.info

Florentin Vincke et Régine Dubrulle - Fondation rurale de Wallonie

069 87 10 90 - wallonie.picarde@frw.be



SAUVETAGE DES BATRACIENS

De février à avril, avec le retour des températures nocturnes plus clémentes, les batraciens sortent d'hibernation et regagnent leurs lieux de naissance pour s'y reproduire. Ils bravent les obstacles et traversent nos routes au péril de leurs vies.

Deux passages principaux existent sur Brunehaut : l'axe Howardries/Rongy au niveau de l'étang de la sablière, et l'axe Bléharies/Laplaigne le long du Chemin du Flux.

Des barrages à batraciens sont installés de février à avril avec l'instauration de zones 30 km/h et de panneaux de signalisation.

La Commune de Brunehaut vous invite à fortement ralentir pour la sécurité des amphibiens mais aussi des bénévoles qui sont présents sur site le matin et le soir pour le ramassage.

Vous souhaitez rejoindre les volontaires sur un site de migration ?

Rendez-vous sur le site Internet : <https://www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens>

Cliquez sur les traits jaunes sur la carte présente sur le site et contactez la personne qui coordonne les sauvetages dans la zone.

Selon la réalité du lieu, votre implication variera : mise en place de barrages le long des routes, ramassage des batraciens en début de journée ou en début de soirée...

Besoin d'une clé d'identification visuelle des batraciens ? C'est par ici !



PLAQUES À REPTILES

Des plaques à reptiles ont été placées par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut dans le cadre d'un inventaire reptiles aux abords des digues de Laplaigne.

Pas de panique, il ne s'agit pas de dépôts sauvages, mais bien d'une action réalisée dans le cadre d'un suivi scientifique.

Concrètement, plusieurs plaques de caoutchouc épais accumulent la chaleur du soleil, créant un microclimat favorable sous elles. Cela attire les reptiles et les amphibiens qui recherchent des endroits chauds et sécurisés.

Cet inventaire permettra de répertorier les espèces de lézards présents sur la zone et d'envisager des mesures de sauvegarde ou des aménagements spécifiques dans la zone (restauration des pierres de la digue...).

La présence de certaines espèces de lézard (lézard vivipare ou lézard des murailles par exemple) s'ajouterait à la liste d'autres espèces protégées présentes dans cette zone humide à fort potentiel écologique.

Merci de ne pas soulever, ni déplacer ces plaques, en dehors de ce suivi scientifique. Merci de votre compréhension.



CAMPAGNE D'INSTALLATION DE NICHOURS À CHOUETTES EFFRAIES ET GÎTES À CHAUVÉ-SOURIS

Dans le cadre d'un projet Biodiversité soutenu par la Région wallonne, une campagne d'installation de nichours à effraie et de gîtes à chauve-souris a été lancée dans les clochers de nos églises.

La disparition des sites de nidification de l'effraie a également entraîné une baisse importante des effectifs. Les habitations rurales sont souvent démolies ou rénovées, les accès aux combles obturés, les pigeonniers abandonnés s'effondrent, les granges sont remplacées par des hangars métalliques, les clochers sont souvent grillagés pour exclure les pigeons et les choucas...



La campagne d'installation est actuellement en cours afin de permettre de soutenir la nidification de ces espèces protégées et menacées entre autres, par la perte d'habitat. Chaque clocher sera soit équipé d'un nichour à chouette effraie, de gîtes à chauve-souris et sera réhabilité (ouverture dans les abats sons, dans la porte de la nef, obscurcissement de certaines fenêtres, remplacement des treillis anti pigeons avec accès spécial pour chiroptères...).

Des tunnels sont installés à l'entrée des nichours d'effraie, ce qui empêche les pigeons et choucas de s'y introduire.

Ce projet est réalisé en collaboration avec les équipes du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.



> COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège communal est composé du Bourgmestre, de 4 échevin(e)s et de la Présidente du C.P.A.S.

PRÉSENTATION ET ATTRIBUTIONS

Chaque échevin a une ou plusieurs attributions qui lui sont distribuées au sein du collège communal.

Pierre Wacquier, Bourgmestre

Personnel, Sécurité – police - zone de secours, Travaux (voiries, bâtiments), Cimetières, Développement rural (y compris budgets participatifs), Sécurité routière, Bien-être animal

Contact: 0475/73.43.42 | pierre.wacquier@commune-brunehaut.be

Permanences : sur rendez-vous



Muriel Delcroix, 1^{ère} Echevine

Enseignement, Accueil extrascolaire, Participation citoyenne, Jeunesse (y compris Conseil Communal des Enfants), Plaines de jeux, stages

Contact: 0473/96.47.24 | muriel.delcroix@commune-brunehaut.be

Permanences : sur rendez-vous

Charles Déséveaux, 2^e Echevin

Sports, Cultes, Etat civil, Population, Logement, Associations, festivités, Energie, Environnement, Transition

Contact: 0493/06.90.91 | charles.deseveaux@commune-brunehaut.be

Permanences : chaque samedi matin, de 9h à 12h sur rendez-vous.



Pierre Gérard, 3^e Echevin

Finances, Urbanisme, Aménagement du territoire, Agriculture, Patrimoine, Mobilité, PNPE

Contact: 0498/36.52.41 | pierre.gerard@commune-brunehaut.be

Permanences : sur rendez-vous

Pierre Legrain, 4^e Echevin

Commerces, tourisme, Associations patriotiques, Jumelages, Culture, Emploi, ALE

Contact: 0475/47.01.11 | pierre.legrain@commune-brunehaut.be

Permanences : sur rendez-vous



Clara Hurbain, Présidente du C.P.A.S.

Présidente du C.P.A.S.

Plan de cohésion sociale, Affaires sociales : santé, personne handicapée, aînés, égalité des chances, Petite enfance, Communication

Contact : 0478/08.31.89 | clara.hurbain@commune-brunehaut.be

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL & DE L'ACTION SOCIALE <

CONSEIL COMMUNAL	E-MAIL	GROUPE POLITIQUE
Monsieur BARISEAU Nicolas Conseiller communal - Président	nicolas.bariseau@commune-brunehaut.be	IC - MR
Madame HILALI Nadya Conseillère communale	nadya.hilali@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Madame VICO Alberte Conseillère communale	alberte.vico@commune-brunehaut.be	U.S.B.
Monsieur SCHIETSE François Conseiller communal	francois.schietse@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Monsieur VINCKIER Philippe Conseiller communal	philippe.vinckier@commune-brunehaut.be	U.S.B.
Monsieur FREDERIC Henri Conseiller communal	henri.frederic@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Madame LORTHIOIR Céline Conseillère communale	celine.lorthioir@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Madame DUMORTIER Anne-Marie Conseillère communale	annemarie.dumortier@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Monsieur GERNEZ Jean-François Conseiller communal	jeanfrancois.gernez@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Monsieur NOULLET Stanislas Conseiller communal	stanislas.noulet@commune-brunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Madame DEJONGHE Louise Conseillère communale	louise.dejonghe@commune-brunehaut.be	U.S.B.
Madame GADENNE Aurélie Conseillère communale	aurelie.gadanne@commune-brunehaut.be	U.S.B.
Monsieur VAN NIEUWENHUYSE Damien Conseiller communal	damien.vannieuwenhuyse@commune-brunehaut.be	Les Engagés



CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE

CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE	E-MAIL	GROUPE POLITIQUE
Madame Hurbain Clara Présidente C.P.A.S.	clara.hurbain@commune-brunehaut.be	U.S.B.
Madame CHEVALIER Sarah	sarah.chevalier@cpasbrunehaut.be	Les Engagés
Monsieur LECLERCQ Rémy	remy.leclercq@cpasbrunehaut.be	IC - MR
Madame WACQUIER Marie-Paule	mariepaule.wacquier@cpasbrunehaut.be	IC - MR
Monsieur LEJEUSNE Etienne	etienne.lejeusne@cpasbrunehaut.be	U.S.B.
Madame ANDRIEU Nadège	nadege.andrieu@cpasbrunehaut.be	U.S.B.
Madame GHINS Stéphanie	stephanie.ghins@cpasbrunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Madame PROU Caroline	caroline.prou@cpasbrunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut
Monsieur BURY David	david.bury@cpasbrunehaut.be	Ensemble pour Brunehaut

FÉÉRIES DE NOËL CONCOURS DE DESSIN

Le concours dessin organisé dans le cadre des Féeries de Noël a remporté un franc succès : vous étiez à nouveau plus de 200 à participer ! Un grand merci à tous, le choix fut difficile et vous nous avez épatés par vos créations. Chaque jury a dû trancher et voici le top 3 de chaque catégorie.

Encore félicitations à tous !

3 à 4 ans
TOP 3

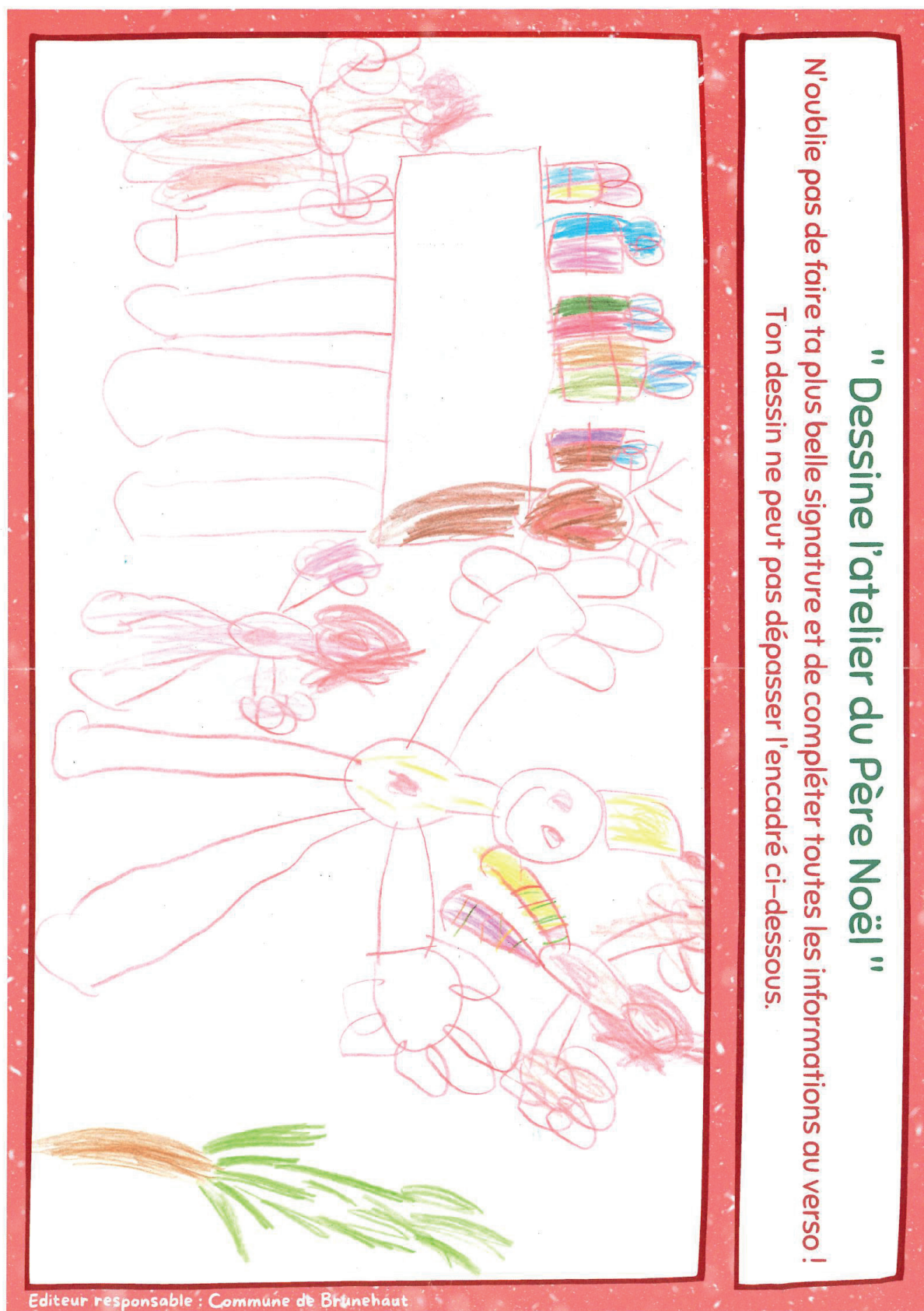
César V.



Evy D.



Alizée R.



" Dessine l'atelier du Père Noël "
N'oublie pas de faire ta plus belle signature et de compléter toutes les informations au verso !
Ton dessin ne peut pas dépasser l'encadré ci-dessous.

Editeur responsable : Commune de Brûnehaut

FÉÉRIES DE NOËL

CONCOURS DE DESSIN

5 à 6 ans - TOP 3

Martin C.



Giulia B.



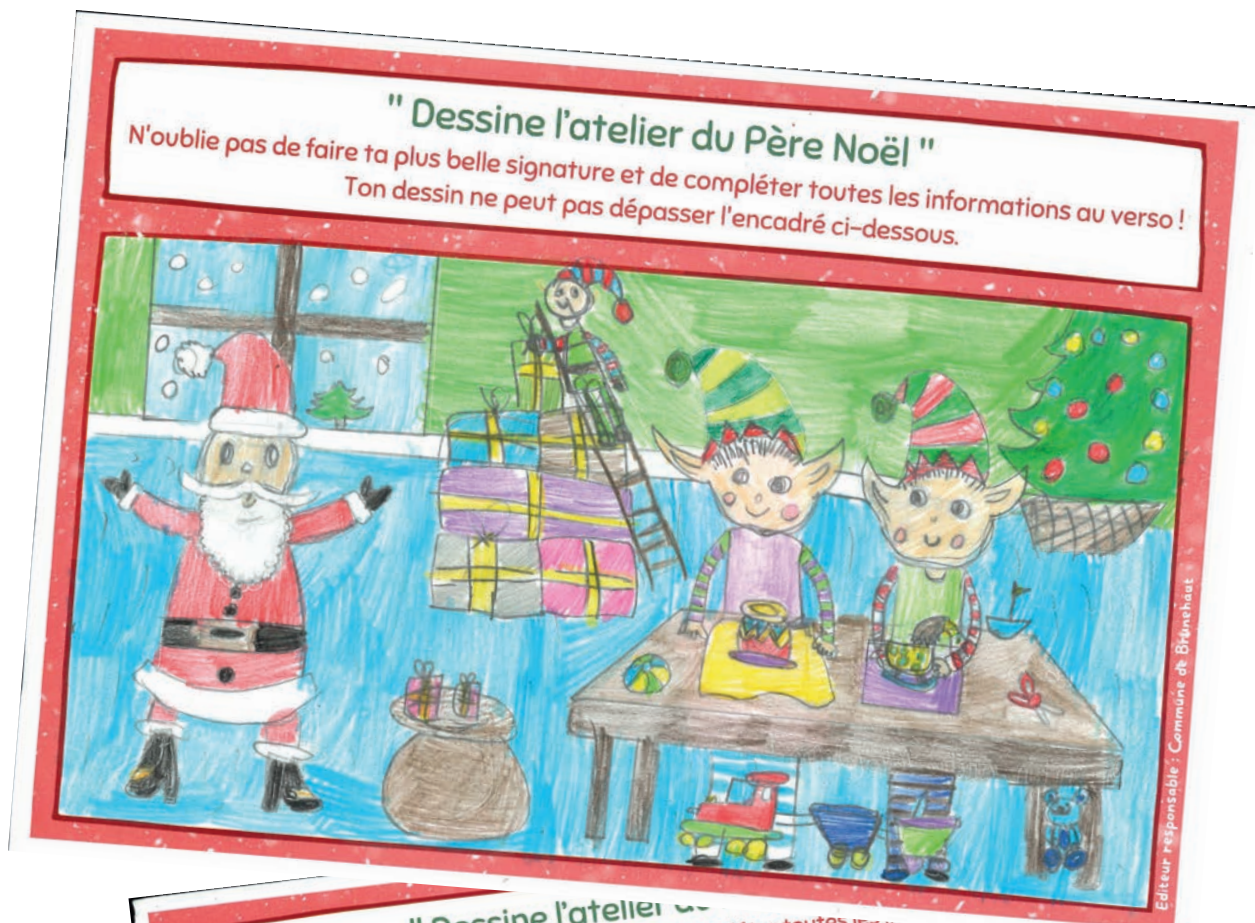
Elaiza L.



FÉÉRIES DE NOËL CONCOURS DE DESSIN

7 à 9 ans - TOP 3

Léna A.



Pierre L.

Héloïse R.

" Dessine l'atelier du Père Noël "

N'oublie pas de faire ta plus belle signature et de compléter toutes les informations au verso !
Ton dessin ne peut pas dépasser l'encadré ci-dessous.

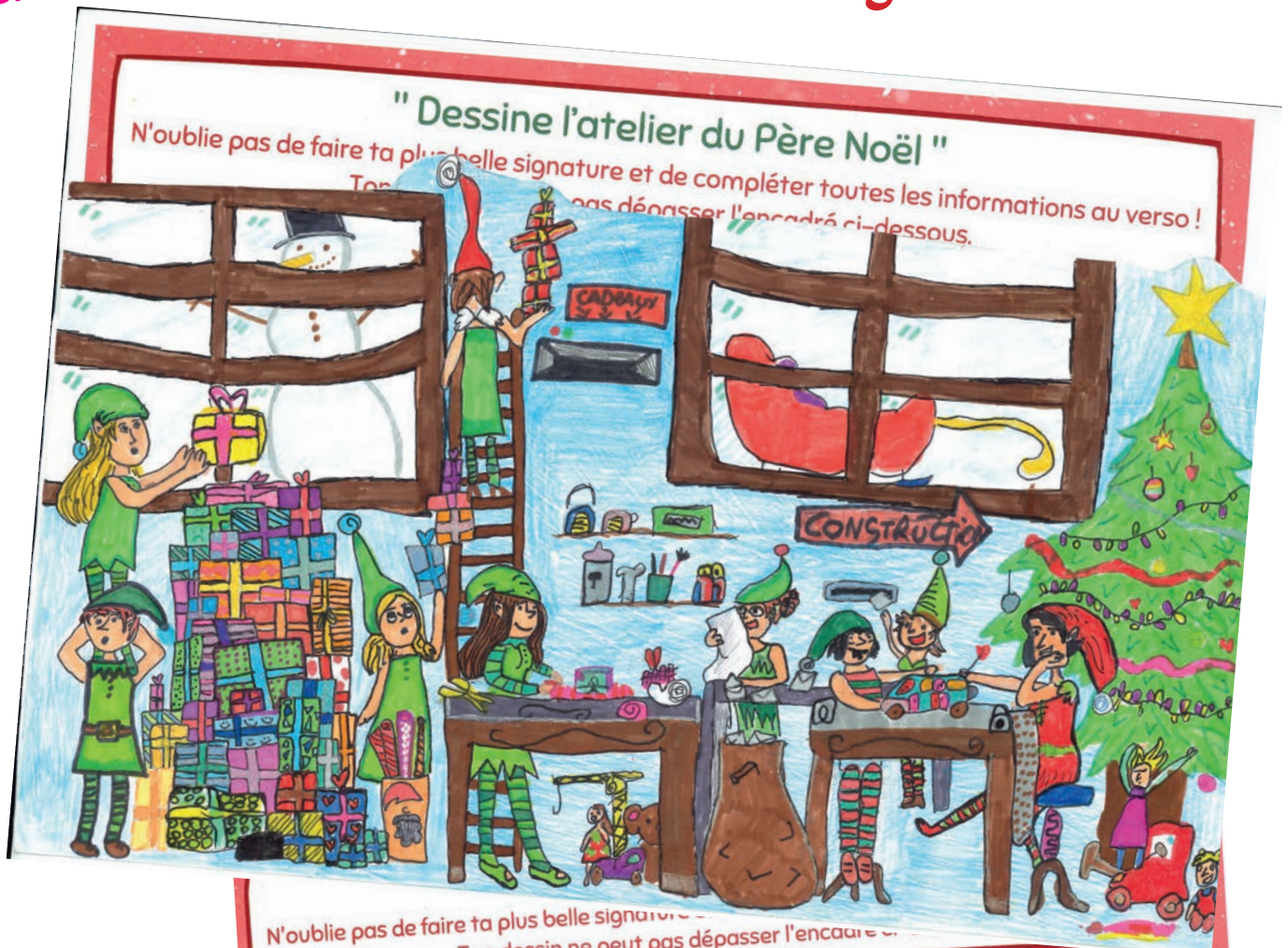


Editeur responsable : Commune de Brunehaut

FÉÉRIES DE NOËL CONCOURS DE DESSIN

Elza D.

10 à 12 ans - TOP 3



N'oublie pas de faire ta plus belle signature
Ton dessin ne peut pas dépasser l'encadré ci-dessous.



Camille S.

Malo M.



"Dessine l'atelier du Père Noël"

N'oublie pas de faire ta plus belle signature et de compléter toutes les informations au verso !
Ton dessin ne peut pas dépasser l'encadré ci-dessous.

Editeur responsable : Commune de Brunehaut

STAGES DE CARNAVAL

DU 24 AU 28 FÉVRIER 2025
AU BRUNEHALL



De 9h à 16h
Tarif : 100 €
(50 € pour les 3-4 ans
en demi-journées)
Garderie gratuite
dès 8h jusque 17h



Editeur responsable : Commune de Brunehaut

POUR LES MINIS DE 3 ANS À 4 ANS

psychomotricité + vélo : initiation
et draisienne sur 3 matinées
et activités récréatives
l'après-midi : lectures, chants,
dances, bricolages, dessins,...

POUR LES 5 ANS - 7 ANS

3 après-midis vélo, une sortie à Magic Parc
et des activités multisports :
escalade, sports raquettes, sports ballons, ...

POUR LES 8 ANS - 14 ANS

Multisport, Air Jump, laser game,
et une sortie piscine

Inscriptions par mail à partir du 27 janvier 2025 via :
jeunesse@commune-brunehaut.be
infos : 069 / 36.29.71



STAGES DU 03 AU 07 MARS 2025

COMMUNE DE BRUNEHAUT

POUR LES MINIS de 3 et 4 ans:

STAGE CREATIF : ateliers créatifs le matin et activités diverses l'après-midi: psychomotricité, chants, danses, lectures, promenade au parc, sieste,...

Où? au Brunehall - activités de 9 à 16h -
garderie gratuite dès 8h et jusque 17h

1 Rue Wibault Bouchart, Bléharies

POUR LES MOYENS de 5 à 7 ans:

STAGE MUSIQUE ET CUISINE

Où? maison de village de Bléharies - activités de 9 à 16h -garderie gratuite dès 8h00 et jusque 17h00

13 Rue des déportés, Bléharies

POUR LES GRANDS de 8 à 10 ans:

STAGE MULTIMEDIA, MULTISPORT ET CREATIF

Où? au Brunehall - activités de 9 à 16h -garderie gratuite dès 8h et jusque 17h

PLACES LIMITÉES
TARIF: 100€
(50€ POUR LES 3-4 ANS EN
DEMI-JOURNÉES)

INSCRIPTION DÈS LE 27 JANVIER VIA:
JEUNESSE@COMMUNE-BRUNEHAUT.BE
INFOS: 069/36.29.71

Editeur responsable: Commune de Brunehaut



ÉCOLE COMMUNALE DE HOLLAIN

PROJET "CIRQUE" À L'ÉCOLE DE HOLLAIN

Les élèves de l'école communale de Hollain ont eu la chance de participer à un stage de cirque. A cette occasion, le cirque « Crazy Circus » est venu à l'école avec leur chapiteau durant deux semaines. Les enfants ont pu travailler sur le thème du cirque et monter un spectacle en fin de semaine.

Le principal atout du cirque est la variété de ses activités. Celles-ci ont permis à chaque enfant de trouver l'activité qui lui convient et le met en valeur. C'est une bonne façon d'améliorer son équilibre, sa motricité, sa créativité et sa capacité de concentration de façon naturelle et ludique. Petits et grands ont eu des étoiles plein les yeux.



ÉCOLE COMMUNALE DE WEZ

A l'école communale de Wez, en ce dernier mois de l'année, scintillaient non seulement les illuminations mais également les yeux de nos élèves...

En effet, décembre a été parsemé de petites surprises.

Le Grand Saint nous a offert un superbe spectacle : le magicien nous a bien fait rire et nous a épatés avec ses nombreux tours.

Après un repas convivial avec tous les copains, une après-midi récréative nous attendait.

Il nous restait encore un peu de temps qui nous a permis de préparer notre première balade contée de Noël : confection de nos lampions, répétitions de nos chants et de notre danse.

Nous avons été très occupés.

Après l'effort, le réconfort !!!

Le dernier vendredi nous a permis de nous décontracter en savourant un petit déjeuner de Noël traditionnel et local sur un fond musical.

Ceci clôturait une belle année.



ÉCOLE COMMUNALE DE GUIGNIES

London Day

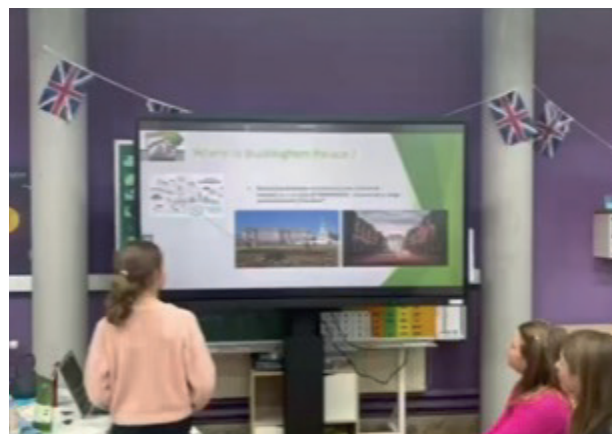


Les élèves ont commencé par explorer Londres en classe, en se familiarisant avec ses monuments emblématiques et ses quartiers historiques. Cette introduction a permis de contextualiser l'importance culturelle et historique de la ville.

Chaque élève ou groupe d'élèves a présenté un monument ou un quartier de Londres à l'aide de différents supports, tels que des affiches, des diaporamas, power point... Ces présentations ont non seulement renforcé leurs compétences en recherche et en communication, mais ont également encouragé la créativité et l'engagement.

Pour conclure cette journée enrichissante, les élèves ont eu l'occasion de déguster des produits typiquement anglo-saxons. Cette activité culinaire a permis de découvrir de nouvelles saveurs et de mieux comprendre les traditions gastronomiques britanniques.

Le "London Day" a été une expérience éducative enrichissante, permettant aux élèves de développer une meilleure compréhension de la culture et de l'histoire de Londres, tout en stimulant leur curiosité et leur intérêt pour les cultures étrangères.





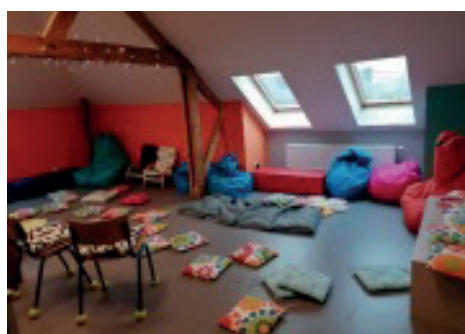
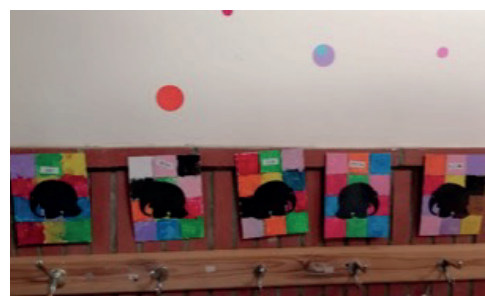
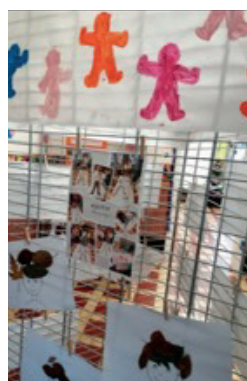
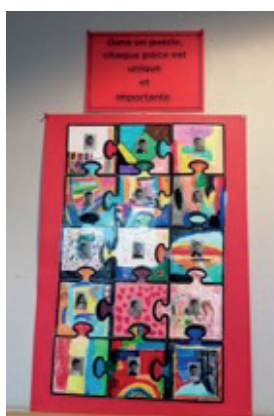
ÉCOLE COMMUNALE DE RONGY

Après deux mois de rentrée ponctués d'échanges (journée sans voiture, visite au home le P'tit Bonheur, éveil aux langues avec nos amis bibliothécaires, visite de la sucrerie pour les plus grands, ateliers sensoriels pour les petits et pour tous progressions pédagogiques), les enfants méritaient bien une petite surprise !

Fin octobre, citrouilles, sorcières, araignées, monstres... ont envahi l'école. Des activités étaient organisées dans les classes et un concours de citrouilles a également été proposé aux familles.



Une très belle soirée de Noël a eu lieu le vendredi 13 décembre dans notre école. Après le défilé des petits, les chants et la flash mob, les institutrices ont ouvert les portes de leur classe pour faire découvrir la vie au sein de leur école. Expo, jeux, bricolages, stand photos, psychomotricité, chasse aux lutins, n'oubliez pas les paroles, contes, bar et petite restauration... Le tout dans une ambiance de folie en compagnie de Père Noël!



ÉCOLE COMMUNALE DE LAPLAIGNE

A Laplaigne, la culture donne des ailes !

Le premier trimestre scolaire a été riche en activités. Lors de sorties à Laplaigne, Antoing et Tournai ou directement en classe, la culture s'est invitée chez tous nos enfants.



Suite à leur visite au Musée des Beaux-Arts de Tournai, les élèves de maternelle ont réalisé de magnifiques œuvres à la manière d'Henri Matisse. Le film « Les aventures de l'espiègle Pompon Ours » leur a aussi apporté de formidables leçons de vie et le Pont des Trous de Tournai, un petit air de dépaysement.

Les P1/P2 ont participé, en replay, à un atelier créatif animé par Hervé Tullet dont le résultat est une splendide fresque collective directement affichée dans le couloir. Cette dernière a ensuite laissé place à un féerique village de Noël encore visible actuellement.

Après un jeu de l'oie collaboratif au Musée du folklore et des explications au Musée des Beaux-Arts, les élèves de 3^e et 4^e années se sont essayés avec beaucoup de succès au pointillisme avant de visionner le film d'animation « Sirocco et le royaume des courants d'air ».

Les grands de 5&6 ont enfourché leur vélo pour une balade historique dans le village, une visite de la sucrerie de Fontenoy et un film d'Art & Essai « Dancing Queen » au Foyer Socio-Culturel.

En tout cas, pour tous, vive le cultur'ailes !



ÉCOLE COMMUNALE DE BLEHARIES

Le premier trimestre fut riche en sorties, découvertes et activités culturelles.

Les élèves de maternelles ont eu l'occasion de se rendre au cinéma en lien avec la maison de la culture afin de voir un dessin animé : « pompom ours ».

Ils sont également allés voir un spectacle à la maison de la culture intitulé « La Mer ».

Les élèves de 1^e et 2^e années ont eu une animation sur l'éveil aux langues à la bibliothèque, ils ont découvert les pays grâce au kamishibai.

Les élèves de 3^e et 4^e années se sont rendus à Tournai au musée de la marionnette et ont assisté à un spectacle à la maison de la culture.

Les élèves de 5^e et 6^e années ont participé à diverses animations sur les émotions.

Ils ont pu découvrir le calendrier de l'Avent avec cadeaux et friandises, les traditions de Noël dans le monde, un atelier de calligraphie et cachet de cire pour la lettre au Père Noël.



ÉCOLE COMMUNALE DE LESDAIN

Une journée inoubliable !

Début octobre, les élèves de la troisième maternelle à la sixième primaire se sont rendus à Pairi Daiza. Chaque classe a été encadrée par un guide expérimenté du parc, et a pu participer à des activités adaptées à leur âge. Les enfants ont eu l'occasion de nourrir des animaux tels que les girafes et les gorilles, de manipuler certains serpents, et d'en apprendre davantage sur les ours polaires, les morses et les manchots de la Terre du Froid. Une expérience inoubliable, au plus près des animaux !



Une matinée pleine de surprises !

Début décembre, Saint-Nicolas et son guitariste sont venus nous rendre visite à l'école communale de Lesdain. Ce fut un moment de joie, de bonheur pour le plus grand plaisir de nos bambins.

Merci à Saint-Nicolas d'avoir emmené nos plus jeunes voir un spectacle à la maison de la culture de Tournai et nos aînés pour une journée musée et golf. Vivement l'année prochaine

Ce jeudi 19 décembre, notre école célébrait les festivités de fin d'année. En effet, le Père Noël était parmi nous. Nous avons chanté, dansé et assisté à une pièce de théâtre présentée par les élèves de 6e primaire.

Ce fut un moment de joie, de partage et d'émotions pour les enfants, leurs parents et toute l'équipe éducative de l'école de Lesdain.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS DE BRUNEHAUT



Le Conseil Communal des Enfants de Brunehaut vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de chance, d'amour et de joie.

Nous vous souhaitons une bonne santé et de passer de bons moments.

.....



Olivia : je vous souhaite tout le bonheur possible en cette année 2025. Je vous souhaite le meilleur possible. J'espère que vos souhaits vont se réaliser.

.....



Roméo : je vous souhaite une année pleine de bonheur et de joie, je vous souhaite de l'amour.



Azario : je vous souhaite mes meilleurs vœux, une bonne année et bonne chance pour l'école.

.....

Clélia : que votre année se passe bien.

.....



Corentin : bonne chance !

.....

Eden D. : je souhaite que vous passiez de bons moments et une belle année 2025.



.....

Eden P. : je vous souhaite plein de bonheur, une bonne année, une bonne santé.



.....

Kayron : je souhaite à tous les citoyens de Brunehaut une bonne et heureuse année. Que celle-ci vous apporte de la santé ainsi que du bonheur . Bonne année à vous tous.



.....

Eve : je vous souhaite plein de bonheur, une bonne année 2025. Meilleurs vœux.



.....

Nathan : je vous souhaite plein de bonheur, une merveilleuse année et plein d'amour.



.....

Lorenzo : je vous souhaite une bonne année, une bonne santé, je vous souhaite plein de bonheur.

